

Cet article est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.cairn.info/article.php?ID_REVUE=LCS&ID_NUMPUBLIE=LCS_006&ID_ARTICLE=LCS_006_0089

Le génocide de classe : définition, description, comparaison

par Stéphane COURTOIS

| Les belles lettres | Les Cahiers de la Shoah

2002/1 - N° 6

ISSN 1262-0386 | ISBN 2-251-69410-2 | pages 89 à 122

Pour citer cet article :

— Courtois S., Le génocide de classe : définition, description, comparaison, Les Cahiers de la Shoah 2002/1, N° 6, p. 89-122.

Distribution électronique Cairn pour Les belles lettres.

© Les belles lettres. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

Le génocide de classe : définition, description, comparaison

Stéphane Courtois

En novembre 1997, dans le chapitre d'introduction du *Livre noir du communisme*, évoquant la comparaison entre nazisme et communisme, j'écrivais à propos de la famine organisée par Staline contre la paysannerie ukrainienne en 1932-1933 : « Ici, le génocide de classe rejoint le génocide de race¹ ». Ma remarque, énoncée de manière un peu abrupte, a pu surprendre des personnes de bonne foi. Je souhaiterais profiter de l'occasion qui m'est offerte de l'explicitier plus longuement.

Naissance d'une notion

La notion de « génocide de classe » exige d'être définie en termes sémantiques, juridiques et historiques.

Elle renvoie cependant à un contexte plus général caractérisé par le nazisme comme Mal absolu et par le génocide des Juifs d'Europe comme l'événement inédit qui en est la marque singulière. Cette interrogation a été posée avec force en Allemagne en 1986-1987, quoique de manière polémique, lors de la fameuse *Historikerstreit* – la « querelle des historiens » – qui a mis aux prises un historien connu, Ernst Nolte, et un philosophe non moins renommé, Jürgen Habermas². Nombre d'historiens se sont mêlés de cette querelle, comprise au sens de Littré : « Dispute animée où il y a combat de parole ou de plume ».

Elle a été amorcée par Nolte qui proposait de rapporter l'appréciation historique du nazisme à un contexte fondateur : la théorie et la pratique criminelles du Parti-État bolchevique qui aurait inauguré l'extermination de groupes sociaux. Ainsi, le régime communiste aurait été à la fois la menace et le modèle qui auraient constitué le ressort fondamental du nazisme, au même titre que l'antisémitisme dont Nolte ne conteste pas le caractère génocidaire. Les opposants à Nolte, outre une querelle d'ordre politique, lui opposaient que la comparaison entre communisme et nazisme ne vaut pas pour l'extermination des Juifs, ce crime incomparable fondé sur un antisémitisme radical, ce génocide singulier et unique qui n'a pas existé en régime communiste.

Lors de cette querelle est apparue l'idée de « génocide de classe » sous la plume de Klaus Hildebrand, professeur d'histoire contemporaine à l'université de Bonn : « Les génocides, l'Allemagne hitlérienne les a

réalisés au nom de la race, l'Union soviétique de Staline au nom d'une domination de classe³. » Andreas Hilgruber, professeur d'histoire moderne à l'université de Cologne, aborda à son tour la question :

« D'un point de vue moral, le III^e Reich est caractérisé par d'innombrables crimes, notamment par le meurtre massif de Juifs. Je ne connais aucun historien sérieux qui remette cela en question. Quant au débat sur le caractère unique du régime, il faut constater que tout dans l'histoire est unique, chaque constellation, chaque époque, chaque événement. [...] Mais chaque événement, chaque processus, chaque personnalité doit aussi être comparé, c'est un élément essentiel de l'historiographie. L'unicité et la comparaison ne s'excluent pas. Le génocide des Juifs est, si l'on prend un point de comparaison dans le "monde occidental", unique en son genre, car il n'y a rien eu de comparable par exemple dans le fascisme italien.

Si l'on intègre dans la comparaison la Russie bolchevique, on pourra dire que l'assassinat en masse des *koulaks* au début des années trente, des cadres de l'Armée rouge en 1937-1938, des officiers et des nobles polonais qui tombèrent dans les mains des Soviétiques en 1939, n'est pas qualitativement différent du génocide sous le III^e Reich. Dans les deux cas, une simple distinction entre les hommes sur la base de la race ou de l'idéologie de classe a entraîné leur assassinat. Pour ce qui est du III^e Reich, les sources permettent aux historiens de prouver et de présenter largement les assassinats en masse. Mais la Russie soviétique se caractérise en revanche, jusqu'à nos jours, par une pratique du secret rendant difficiles les comparaisons chiffrées, lesquelles, il est vrai, ne sont pas déterminantes pour porter un jugement moral⁴. »

En 1987, Ernst Nolte reprit le problème dans son ouvrage *La Guerre civile européenne*, citant l'un des principaux chefs bolcheviques, Grigori Zinoviev, qui déclarait le 17 septembre 1918 : « Des quelque cent millions d'hommes que compte la population de la Russie soviétique, il nous faut en gagner 90 à notre cause. Nous n'avons pas à parler avec les autres, nous devons les exterminer⁵. »

Depuis 1991, la vision des historiens sur le communisme a évolué à la suite d'un double événement : l'effondrement du régime soviétique et l'ouverture des archives. La réalité criminelle de ce régime est apparue alors en pleine lumière à travers ses documents internes demeurés jusque-là inaccessibles. Les ouvrages de référence – *L'Archipel du Goulag* d'Alexandre Soljenitsyne, ou *La Grande Terreur* et *Moissons sanglantes* de Robert Conquest – ont été confirmés, et au-delà, par les nouvelles sources, et à l'exception de quelques communistes négationnistes, plus personne ne nie l'existence de crimes contre l'humanité pratiqués par le régime bolchevique. *Le Livre noir du communisme* est aussi le fruit de ce double événement qui m'autorisa à évoquer la notion de génocide de classe. Le terme de génocide fut également appliqué à un autre régime communiste, celui des Khmers rouges qui sévit au Cambodge de 1975 à 1979. Ainsi Ben Kiernan a-t-il publié *Le Génocide au Cambodge*⁶, et Pierre Brocheux, dans un ouvrage placé sous la direction d'historiens communistes, parle à ce propos de « génocide ou auto génocide » mis en œuvre par « les Khmers rouges [qui] poussèrent à l'ex-

trême les contradictions sociales et déclinèrent à leur manière la lutte des classes⁷ ». Or le terme de « génocide » renvoie à deux notions de référence ; l'une est d'ordre juridique et correspond à la définition de la Convention édictée par l'ONU le 9 décembre 1948 ; l'autre est d'ordre historique, l'extermination des Juifs d'Europe étant devenue l'événement de référence. C'est par rapport à ces deux notions que nous réfléchirons au long de cet article.

La Convention de l'ONU est venue préciser la notion de crime contre l'humanité définie par le tribunal de Nuremberg en 1945, et dont le génocide est un cas d'application spécifique tant par son caractère radical que par sa définition spécifique de la cible visée :

« Le génocide s'entend de l'un quelconque des actes ci-après, commis dans l'intention de détruire en tout ou en partie un groupe national, ethnique, racial ou religieux, comme tel :

- a. meurtres de membres du groupe
- b. atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe
- c. soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle
- d. mesures visant à entraver les naissances au sein du groupe
- e. transferts forcés d'enfants du groupe à un autre groupe. »

Le nouveau Code pénal français donne du génocide une définition encore plus large :

« Le fait, en exécution d'un plan concerté, tendant à la destruction totale ou partielle d'un groupe national, ethnique, racial ou religieux, ou d'un groupe déterminé à partir de tout autre critère arbitraire. »

Le génocide de classe pourrait donc se définir de la manière suivante : « Les actes qui, en fonction d'un plan concerté, tendent à détruire en tout ou en partie un groupe social et/ou politique comme tel ». Si l'on s'en tient aux modalités décrites dans la Convention de 1948, les trois premières – a), b), c) – ont été pratiquées à des degrés divers par le régime léniniste entre 1918 et 1922, puis par le régime stalinien, et enfin par le régime des Khmers rouges, les trois exemples que nous retiendrons.

Désignation de l'ennemi

Comme l'ont montré les génocides arménien et juif, le premier acte sur la voie du génocide consiste à désigner la future victime comme « ennemie » et à la stigmatiser. Dès 1917, Lénine a désigné « la bourgeoisie » comme « classe ennemie ». De même que les mots « race » et « Juifs » chez les nazis, les termes « classe » et « bourgeoisie » contiennent chez les communistes une forte charge idéologique. Ce sont des expressions métaphoriques qui renvoient à des réalités distinctes ; d'une part, des forces sociales : les élites traditionnelles – nobles, bourgeois, entrepreneurs, financiers et commerçants, prêtres, officiers, intellectuels –, et les *koulaks* – paysans libres, propriétaires de leur terre et/ou de leurs animaux ; d'autre part, des forces politico-

sociales : tous les partis politiques – « bourgeois » ou « petits-bourgeois » – représentant ces forces sociales, y compris les groupes ouvriers et syndicalistes qui refusent la dictature communiste. Sous Staline, cette notion sera étendue à tous ceux qui, au sein du Parti communiste, sont en désaccord – réel ou supposé – avec la direction. Des groupes sociaux entiers sont ainsi accusés de s’opposer à la révolution et à ce titre ils répondent d’une responsabilité collective et doivent être « liquidés en tant que classe ». Lénine appelait alors à « la guerre à mort contre les riches, les inactifs et les parasites⁸ » ; il développait tout un vocabulaire – poux, punaises, parasites, insectes nuisibles, vampires – renvoyant à la prophylaxie et à l’hygiène sociale, à l’épuration de la société. En février 1918, Steinberg, socialiste-révolutionnaire de gauche et commissaire à la Justice, alla protester chez Lénine : « Pourquoi s’embarrasser encore d’un ministère de la Justice ? Appelons-le franchement le commissariat à l’Extermination sociale. » Lénine répondit : « Bien vu, c’est exactement ce qu’il devrait être. Mais nous ne pouvons pas le dire⁹. » En mai 1918, Lénine lança le mot d’ordre « Mort aux *koulaks* ! », désignant ainsi ceux qui refusaient de voir réquisitionner leur blé et collectiviser leurs terres.

Ainsi, dès 1917-1918 le leader bolchevique estimait naturelle l’idée que l’extermination de groupes sociaux était nécessaire au succès de son entreprise. Idée qui prolongeait logiquement sa conception de la révolution comme une « guerre de classe » prenant la forme de la guerre civile la plus violente et s’achevant sur l’extermination de l’une des deux classes fondamentales, la bour-

geoisie ou le prolétariat¹⁰. Il ne faisait que radicaliser et systématiser une pensée de Marx énoncée dès le *Manifeste du Parti communiste* de 1848, selon laquelle « l'existence de la bourgeoisie est désormais incompatible avec celle de la société » et doit aboutir à « l'abolition par les communistes des rapports de la production bourgeoise et de la bourgeoisie elle-même ». « La bourgeoisie n'a pas seulement forgé les armes qui doivent lui donner la mort ; elle a produit aussi les hommes qui manieront ces armes, les ouvriers modernes, les prolétaires ». « Le prolétariat de chaque pays doit en finir avec sa propre bourgeoisie », par « le renversement violent de la bourgeoisie », par « la guerre civile » qui doit éclater « en une révolution ouverte¹¹ ». Mais cette charge homicide de Marx était neutralisée, un demi-siècle plus tard, par la montée en puissance de la pensée et de la pratique démocratiques qui, en 1914, s'étaient déjà emparé des mouvements socialistes européens. Ceux-là mêmes avec lesquels Lénine désirait rompre radicalement, en particulier en se nommant « communiste » ; l'un de ses premiers gestes a d'ailleurs été de disperser par la force la première Assemblée constituante de l'histoire de la Russie.

Chez Lénine ou Staline, comme chez Hitler, l'idée fondamentale qui mène au génocide est de considérer qu'une force ennemie met en danger de mort le Peuple allemand pour l'un, la Révolution pour les autres. Ce sentiment de danger irrémédiable, qui renvoie à une menace inexistante et fantasmée ou réelle mais démesurément grossie, constitue ce que Nolte appelle le « noyau rationnel », le ressort psychologique qui, aux

yeux du génocidaire, justifie son action. Mettre à jour ce « noyau rationnel » n'implique en rien que l'on approuve ni le ressort, ni l'action qu'il déclenche ; mais ne pas le percevoir, ou refuser de le prendre en compte, c'est s'exposer à ne rien comprendre au génocide. Celui-ci relève incontestablement du délire, mais d'un délire logique, construit sur une idéologie et mis en œuvre à la faveur d'une conjoncture. Chez les nazis, la désignation de la victime repose sur les critères de la pseudo-science raciale qui définit qui est juif, demi-juif, aryen etc. Chez les communistes, la désignation de la victime est tout aussi prétendument scientifique, mais elle repose sur la pseudo-science du marxisme-léninisme : sont désignés à l'extermination des groupes sociaux – et des hommes qui les forment – qui représentent la propriété et plus généralement le passé – c'est-à-dire la société existante –, et qui, par nature, s'opposent au processus révolutionnaire et au parti censé représenter « l'avenir radieux » de l'humanité.

Ségrégation sociale et stigmatisation

Le génocide est un acte dont les auteurs savent qu'il est contraire aux valeurs traditionnelles de la civilisation. La société doit donc être préparée à la persécution afin que, lors du passage à l'acte définitif, elle ne réagisse pas au point de compromettre le génocide lui-même. Dans son discours secret de Poznan le 6 octobre 1943, Himmler reconnut que le caractère secret du génocide des Juifs était impératif en raison de l'incapacité morale de la population allemande à le supporter. Lénine et

Staline n'ont pas eu de ces pudeurs et c'est publiquement qu'ils ont appelé à « liquider » les ennemis du peuple. Néanmoins, après avoir fait de la terreur un élément spectaculaire de sa politique, le pouvoir bolchevique utilisa le secret pour masquer les exterminations les plus susceptibles de donner de lui une image déplorable à l'étranger ; ainsi, Staline fit tous les efforts nécessaires, et avec succès, pour masquer la famine ukrainienne de 1932-1933 ou les déportations massives en 1940-1944.

Le second acte du pouvoir génocidaire consiste donc à organiser la ségrégation symbolique des populations visées. Les nazis ont contraint leurs futures victimes à être recensées et à porter des marques distinctives, par exemple l'étoile jaune. Chez les communistes, c'est le groupe au pouvoir qui porte les marques distinctives ; il y a en haut ceux qui ont « la carte » – du Parti ou du *komsomol* –, qui sont donc « plus égaux que les autres » et ont droit aux privilèges afférents – logement, ravitaillement, chauffage, soins, études, loisirs – ; en bas, ceux qui sont stigmatisés ne peuvent même pas espérer accéder un jour à « la carte » et en conséquence n'ont droit à rien ; au milieu, « le peuple » qui risque à tout moment de chuter s'il n'obéit pas aveuglément aux ordres venus d'en haut.

Avec la ségrégation symbolique, le pouvoir génocidaire engage un processus d'exclusion sociale. Chez les nazis comme chez les communistes, cela prend la forme d'interdictions professionnelles et juridiques – les fils des ennemis du peuple n'ont pas le droit de mener des études supérieures, les non-membres du Parti n'ont pas

le droit d'accéder à la plupart des fonctions de décision et de commandement –. Mais le plus original est sans doute l'exclusion par le ravitaillement : dès septembre 1917, Lénine prévoit qu'une fois au pouvoir, les bolcheviks appliqueront le principe « Qui ne travaille pas ne mange pas¹² » ; or, sous un régime qui a supprimé et interdit la propriété privée des moyens de production et qui prétend au monopole de la distribution, il faut avoir un emploi pour avoir à manger ; et cet emploi est attribué par le Parti, à qui bon lui semble ; les « ennemis du peuple » sont exclus de cette attribution.

Parallèlement, les génocidaires peuvent engager les spoliations/expropriations. Dans le contexte nazi, ces événements sont bien connus, en particulier avec l'épisode emblématique de la Nuit de cristal. Dans le cadre communiste, la spoliation/expropriation fut un des premiers actes majeurs des bolcheviks au pouvoir, suivant le mot d'ordre de Lénine « Volez les voleurs, pilliez les pilliers ! ». Dans les mois qui suivirent le 7 novembre 1917, la Russie fut le théâtre d'un fantastique transfert de propriété de ceux qui « avaient du bien » soit vers le parti-État – le pouvoir saisit le contenu de 35 000 coffres-forts, d'innombrables immeubles, usines, commerces et propriétés agricoles –, soit vers des particuliers, les voyous et le *lumpen-proletariat* sévissant dans les villes, tandis qu'à la campagne, les paysans dépouillaient les grandes propriétés de leurs outils et de leur bétail. Chez les nazis comme chez les communistes, la ségrégation sociale et la spoliation contribuent à affaiblir la communauté visée dans sa puissance économique et de survie.

Ségrégation spatiale et enfermement

Après la ségrégation sociale et l'exclusion économique, le pouvoir génocidaire peut engager une phase de ségrégation spatiale et d'enfermement. Chez les nazis, celle-ci prend la forme soit des ghettos, parfois immenses comme celui de Varsovie, soit du camp de concentration qui a été, dès 1933, l'un des signes distinctifs de la criminalité nazie, même s'il n'était pas réservé aux Juifs. Elle s'inscrit enfin, en creux, à travers les vagues d'émigration et l'exil ; en effet, jusqu'en 1940, l'objectif des nazis n'était pas tant d'exterminer les Juifs que de les chasser d'Allemagne, de rendre celle-ci *judenrein*.

Dans le cadre communiste, cette ségrégation spatiale adopte différentes formes. La plus courante est celle de l'exil intérieur : les exclus sont interdits de séjour dans des villes ou des régions entières, les habitants ne pouvant séjourner dans une ville qu'avec une autorisation spéciale, la *propuska* ; des centaines de milliers de personnes étaient ainsi expulsées des villes. L'exil extérieur a été aussi un phénomène de masse en URSS d'où, dans les premières années, des millions de personnes appartenant aux classes « condamnées par l'histoire » se sont enfuies pour sauver leur vie. Les communistes ont fait également, et très tôt, un usage massif du camp de concentration. Le 4 juin 1918, Trotsky réclame « la réclusion en camp de concentration des Tchécoslovaques ». Le 26 juin, le Conseil des commissaires du peuple demande que les camps soient utilisés pour mettre hors d'état de nuire les ennemis intérieurs.

Et le 8 août, Trotsky approuve la création des trois premiers camps. Le mot « concentration » n'a pas seulement une connotation administrative, mais vise à terroriser : le décret sur la Terreur rouge, le 5 septembre 1918, précise que les communistes veulent ainsi se protéger de leurs ennemis « en les isolant dans des camps de concentration ». Ce système, qui se met en place pour de longues décennies, est géré par la *Tchéka*, la police politique, et a un caractère extra-judiciaire reconnu par une loi du 17 février 1919. Le 3 avril 1919 est créée au sein de la *Tchéka* une Direction des camps de travail forcé. Dès 1921, existent 84 camps qui regroupent 115 000 personnes. Le 7 avril 1930, le Bureau politique crée au sein de la GPU – qui a pris la suite de la *Tchéka* – une Direction principale des camps qui va mettre en place ce qu'un décret du 10 juillet 1934 nommera le *Goulag*, très vaste complexe de camps de travaux forcés qui, à cette date, contient plus d'un million de *zeks*. Ce système du *Goulag* a été minutieusement décrit par Alexandre Soljenitsyne et certains de ces camps sont restés célèbres pour leur caractère terriblement meurtrier, comme ceux de la Kolyma¹³.

La déportation

La déportation est la pénultième étape du processus génocidaire, qu'elle mène aux centres de mise à mort ou aux camps de travail forcé. À partir de 1941, les nazis l'ont utilisée pour regrouper des Juifs venant de toute l'Europe qui, arrivés au camp, étaient « sélectionnés », une infime minorité étant envoyée au travail forcé, les

autres étant immédiatement exterminés. Les communistes avaient entamé les déportations en 1918-1922 en expédiant des milliers de personnes dans les îles Solovki, bague où le travail forcé et les conditions de survie étaient très meurtriers. Les déportations de masse commencèrent en 1929-1931, quand le pouvoir décida la collectivisation forcée et déporta par millions des paysans, désignés comme *koulaks*, qui refusaient de s'y soumettre¹⁴ ; les familles entières étaient déportées à des milliers de kilomètres de leur village, dans des contrées inhospitalières où, la plupart du temps, rien n'avait été préparé pour leur accueil, ce qui entraînait une forte mortalité. Les survivants étaient affectés au travail forcé – la coupe de bois dans la taïga, les mines d'or et de charbon, les gisements de pétrole –, soit dans des camps de concentration – auquel cas les familles étaient dispersées –, soit comme « colons spéciaux » assignés à résidence. Ces déportations de masse reprirent lors de la Grande Terreur de 1937-1938, visant les minorités nationales frontalières et les ressortissants des « classes ennemies », puis, en 1940-1944, contre des « peuples ennemis ».

L'extermination

L'extermination est l'aboutissement du processus génocidaire. Chez les nazis, elle a pris trois formes principales : la forme « naturelle » provoquée par les conditions de survie des Juifs dans les ghettos de l'Est – faim, froid, maladies – ; la forme industrielle, qui a concerné l'essentiel des Juifs d'Europe de l'Ouest et une large

proportion de Juifs d'Europe de l'Est, et s'est déroulée dans des centres de mise à mort, par gazage, suivi de l'incinération, immédiate ou différée, des corps ; enfin, la forme « traditionnelle », appliquée par les *Einsatzgruppen* aux Juifs de l'URSS occupée, a consisté en fusillades massives dans des bois ou des ravins, à proximité des ghettos ou des villages, avec inhumation des corps dans des fosses communes. Les trois formes conjointes, surtout les deux dernières, ont provoqué en quatre années la mort d'un peu plus de cinq millions de personnes.

Le régime bolchevique n'a jamais utilisé la forme industrielle, mais a abusé des deux autres. Les archives de la police politique étant encore peu ouvertes, il est difficile d'évaluer exactement l'ampleur des massacres de masse de la période de « guerre civile », mais dès ce moment ont eu lieu des actes relevant du génocide de classe. Des centaines de milliers de civils des villes et des campagnes, de prisonniers « blancs » ou de déserteurs « rouges » ont été assassinés pour leur « appartenance de classe ». Le premier acte de génocide majeur eut lieu en 1919-1920 quand fut engagée contre les cosaques du Don et du Kouban la « décosaquisation », sur un ordre du *Politburo* du 24 novembre 1919 enjoignant de « les exterminer jusqu'au dernier » ; en un an, 15 000 cosaques furent massacrés et leurs familles internées dans des camps que la *Tchéka* elle-même qualifiait de « camps de la mort ». Au total, entre 300 et 500 000 personnes furent massacrées ou déportées sur une population de 3 millions d'habitants¹⁵. Le génocide de classe a repris en 1929-1930 pour ne s'arrêter qu'avec la mort de

Staline. Il est symbolisé par trois événements majeurs : la famine ukrainienne, la Grande Terreur, les déportations des « peuples ennemis ».

L'opération la plus spectaculaire et la plus originale a visé la paysannerie ukrainienne contre laquelle fut organisée par le pouvoir soviétique une famine qui en neuf mois, de l'automne 1932 au printemps 1933, provoqua la mort de faim de 5 à 7 millions de personnes, dont plusieurs millions d'enfants. Elle était le point ultime de la destruction de la paysannerie comme classe sociale, inaugurée en 1929 par la collectivisation forcée lancée sous le slogan central « Liquidier les *koulaks* en tant que classe » ; or, même pour un marxiste fanatique, les classes sont composées d'individus et dans l'URSS de Staline, chacun savait que « liquidation » signifiait « extermination ». La collectivisation avait déjà donné lieu à la fusillade de 30 000 *koulaks*, à la déportation de 2 millions d'autres et à la répression sous diverses formes de 4 autres millions. Cette intense répression contraignit les paysans à se soumettre au système de servage d'État que constituait le kolkhoze. Mais la paysannerie ukrainienne, attachée depuis longtemps à la propriété et à sa culture nationale, continuait de résister, y compris au sein des kolkhozes. Le pouvoir décida donc de la frapper à mort en réquisitionnant par la force toute la récolte de l'été 1932, ainsi que les produits du jardinage et de l'élevage. Devant le peu d'enthousiasme des communistes ukrainiens, les adjoints de Staline, Molotov et Kaganovitch, allèrent vérifier sur place la bonne application des ordres. Le 16 octobre 1932, le *Politburo* décida que les livraisons à l'État avaient prio-

rité sur les besoins des kolkhozes. Des milliers de jeunes communistes des *komsomols* et autres cadres furent armés et chargés des réquisitions. Parallèlement, Staline expulsait du Parti communiste 450 000 membres jugés trop mous ; un tiers du parti ukrainien était purgé¹⁶.

Ce génocide présente beaucoup de caractères originaux. Alors que les nazis étaient contraints, pour masquer leur crime, de transférer les Juifs d'Europe de l'Ouest et de l'Est dans des centres de mise à mort secrets, alors que les *Einsatzgruppen* massacraient les Juifs de l'URSS occupée à proximité de leurs lieux d'habitation, les victimes de la famine, elles, furent assassinées sur place, et même le plus souvent dans leur habitation. Celles qui tentaient de sauver leur vie en quittant le village et en gagnant la ville la plus proche soit y épuisaient leurs dernières forces et venaient mourir sur les trottoirs où la milice les ramassait chaque matin, soit étaient raflées par le NKVD qui nuitamment les ramenait dans la zone vouée à la famine.

La seconde originalité est le moyen utilisé pour l'extermination, d'une immense simplicité et d'une grande économie de moyens et de personnel : la faim. Il n'existe aucun autre exemple dans l'histoire contemporaine, et sans doute dans toute l'histoire mondiale, d'un massacre d'une telle ampleur, dans un laps de temps aussi court et avec des moyens aussi faibles. En outre, la faim est l'un des modes les plus cruels de mise à mort : elle tenaille pendant des semaines, voire des mois, et elle rend fou ; beaucoup de personnes ont ainsi été poussées au cannibalisme, le paroxysme étant atteint avec les cas, en nombre significatif, où les parents mangeaient l'un

de leurs enfants. Cependant, la caractéristique la plus paradoxale est sans doute que ces millions de morts d'une faim organisée aient été des paysans, ceux-là mêmes qui produisaient la nourriture servant à l'alimentation des villes vers lesquelles certains tentaient de trouver le salut.

Enfin, comme le génocide des Juifs, le génocide de l'élite de la paysannerie ukrainienne fut un secret presque parfaitement gardé. Les directives organisant la famine étaient ultra-secrètes, comme la plupart des décisions du *Politburo*, et le pouvoir prenait ses précautions ; un témoin cite son village où le NKVD contraignit sous peine de mort le responsable de l'état-civil à établir en une nuit de nouveaux registres où les causes réelles du décès – « mort de faim » – étaient maquillées en maladies, le registre authentique étant détruit par le feu sous les yeux de l'agent du NKVD, une fois l'opération terminée. Néanmoins, la nouvelle de la famine transpira en URSS et à l'étranger ; le pouvoir engagea alors une énorme campagne de propagande pour à la fois démentir toute famine et justifier la « liquidation » des contre-révolutionnaires à la campagne, tout en claironnant de mirifiques résultats agricoles, bien entendu imaginaires. On vit même l'un des principaux hommes politiques français, Edouard Herriot, visiter l'Ukraine à l'été 1933 et publier en revenant un livre où il décrivait cette contrée comme « un jardin en plein rendement », démentant tout soupçon de famine ; les rapports du NKVD concernant l'organisation de cette visite diplomatique, aujourd'hui accessibles, nous montrent en détail comment les Soviétiques organisaient avec succès

des voyages « à la Potemkine » destinés à masquer leurs crimes de masse¹⁷.

Il fallut attendre la fin des années 1980 pour que ce génocide soit évoqué publiquement en URSS. Deux journalistes ukrainiens, Lidia Kovalenko et Volodymyr Maniak, décidèrent d'établir un livre-mémorial de la famine et lancèrent un appel à témoin pour que les derniers survivants racontent. Plus de 6 000 réponses leur parvinrent ; 450 des plus significatives furent regroupées en un ouvrage dont une sélection a été publiée en France¹⁸. Maniak mourut dans un accident d'automobile suspect le 15 juin 1992 ; Kovalenko disparut quelques mois plus tard d'une maladie inconnue. Le génocide des Juifs se déroula au centre de l'Europe sans que les opinions publiques en fussent informées, mais les circonstances de la guerre favorisaient la censure et la propagande, et dès 1942 les chefs des gouvernements démocratiques en étaient informés. Le génocide de classe de la paysannerie ukrainienne se déroula en temps de paix, mais aucun gouvernement ne semble y avoir prêté attention.

Des historiens occidentaux commencent pourtant à le reconnaître, à la suite des travaux de Robert Conquest. Ainsi, même dans un ouvrage dirigé par des historiens communistes, Lynne Viola, spécialiste reconnue de la paysannerie en URSS et professeur à l'université de Toronto, écrit : « Au nom des dieux communistes, mais aussi de ses projets utopiques et d'une éthique de la modernisation revue et corrigée par Staline, l'État soviétique s'efforça d'en finir avec les paysans. Cette tentative de *génocide culturel* visait une paysannerie incarnant la réalité d'une Russie dont l'éco-

nomie restait agricole et dont la société restait rebelle à l'expérience communiste ». Mais, un peu plus haut, elle précise : « La collectivisation forcée mettait sérieusement en danger le mode de vie paysan. En réaction, les membres des différentes couches de la paysannerie s'unirent, ce qui favorisa l'émergence d'une *culture* au sens concret du terme, *c'est-à-dire d'une classe* qui souhaitait défendre ses structures familiales, ses croyances, ses communautés, ses moyens d'existence¹⁹ » (souligné par nous). Les choses sont dites de manière codée, mais elles sont dites : culture = classe, génocide culturel = génocide de classe.

Le deuxième grand massacre assimilable à un génocide de classe a été la Grande Terreur qui sévit en URSS pendant quatorze mois en 1937 et 1938, sous l'autorité du chef du NKVD, Nicolas Iejov, d'où son surnom de *Iejovshina*. Staline cherchait à raffermir le pouvoir révolutionnaire et son pouvoir personnel. Mais la caractéristique centrale de la *Iejovshina* a été de poursuivre de manière intense la destruction des « hommes du passé », les uns selon une « ligne sociale » – les hommes élevés sous l'Ancien régime dans la culture « bourgeoise », investis de responsabilités dans l'armée, l'administration et les entreprises en raison de leurs compétences techniques –, et les autres selon une « ligne nationale » – les ressortissants de pays imprégnés de culture « bourgeoise » et préservant le sentiment de leur identité nationale d'origine (Polonais, Allemands, Baltes etc.). Moscou établit des quotas d' « ennemis du peuple » à fusiller, répartis dans tous les districts de l'Union. Contrairement à la légende répandue depuis

les Grands procès de Moscou et le « rapport secret » de Khrouchtchev, la *Iejovshina* toucha peu les membres du Parti et visait les diverses catégories sociales. Elle était pilotée depuis le Kremlin, Staline, Molotov et Kaganovitch signant des centaines de listes nominatives qui envoyaient des dizaines de milliers de gens à la mort. Elle fit au total 690 000 victimes exécutées d'une balle dans la tête, des centaines de milliers d'autres étant envoyées au *Goulag*. L'association russe Mémorial a commencé depuis quelques années, sur le modèle du *Mémorial des Juifs de France* établi par Serge Klarsfeld, le recensement systématique des victimes de la Grande Terreur – rien que pour Leningrad, 40 000 assassinats –.

La troisième vague de génocide de classe intervint avec la guerre. De 1940 à 1944, le pouvoir organisa la déportation d'environ 2,5 millions de personnes. La première vague toucha les Polonais²⁰, les Estoniens, les Lituanais, les Lettons et les Bessarabiens, habitants des territoires conquis par l'URSS à la suite des traités germano-soviétiques du 23 août et du 28 septembre 1939. La seconde visa les populations d'origine allemande vivant en URSS, en particulier les Allemands de la Volga implantés en Russie depuis le XVIII^e siècle : 446 000 déportés du 3 au 20 septembre 1941 – en pleine débâcle militaire soviétique –, avec un total de 894 000 personnes au 25 décembre 1941 (soit 82 % du total des Allemands). La troisième se déroula sur une année en 1943-1944, là encore en pleine guerre : 93 000 Kalmouks déportés en quatre jours, du 27 au 30 décembre 1943 ; 521 000 Tchétchènes et Ingouches déportés en six jours, du 23 au 28 février 1944 ; 180 000 Tatars de Crimée déportés

du 18 au 20 mai 1944 ; 41 000 – 110 % du Plan ! – Grecs, Bulgares et Arméniens de Crimée déportés les 27 et 28 juin 1944 ; enfin, 86 000 Turcs, Kurdes et Khemchines du Caucase du 15 au 25 novembre 1944²¹.

Ces déportations présentent un caractère génocidaire incontestable. Pour celles visant les peuples du Caucase et de Crimée, elles intervinrent alors que les hommes étaient au front en train de « défendre la Patrie socialiste », et donc entre 40 et 50 % des déportés étaient des enfants de moins de seize ans. Et elles se révélèrent extrêmement meurtrières, soit pendant le transport qui durait des semaines, soit à l'arrivée où aucun accueil n'avait été organisé, sinon de manière très sommaire ; ainsi, sur les 608 749 personnes déportées du Caucase, 146 892 étaient mortes au 1^{er} octobre 1948 et seulement 28 120 étaient nées entre-temps. La plupart de ces décès semblent dus à l'incurie ; mais cette prétendue incurie participe du génocide : le gouvernement soviétique a mis lui-même ses propres populations dans une situation d'impossible survie ou de survie très difficile. Enfin, ces déportations participaient d'un plan d'ensemble et avaient été précédées par l'assassinat des élites traditionnelles, opéré lors de la collectivisation et de la Grande Terreur pour les populations soviétiques, ou après l'entrée de l'Armée rouge pour les peuples occupés de septembre 1939 à juin 1940. L'exemple des Polonais est emblématique : un ordre du *Politburo* du 5 mars 1940, signé de tous ses membres, rendu public en 1989, commandait l'assassinat de 25 700 officiers et notables polonais, dont les 4 500 officiers retrouvés dans le charnier de Katyn. Le fait que Staline ait dépor-

té des peuples non-russes situés à la périphérie de l'URSS ajoute à la dimension de classe du génocide une dimension ethnique/nationale réactivant le vieux colonialisme russe devenu soviétique. Il s'est donc bien agi de « l'exécution d'un plan concerté tendant à la destruction totale ou partielle d'un groupe social, national ou ethnique », encore souligné par le fait que ces opérations distraient de l'effort de guerre soviétique d'énormes moyens en hommes et en matériel – 2 760 wagons pour les Kalmouks ; 12 610 wagons et 119 000 hommes des troupes spéciales du NKVD pour les Tchétchènes !

Le génocide de classe au Cambodge

Trente ans après les derniers grands massacres staliens, les communistes cambodgiens, formés au sein des partis communistes français et vietnamien puis placés sous la tutelle maoïste, ont pratiqué un génocide de classe. Celui-ci frappe par son ampleur – environ 1 million et demi de victimes sur 8 millions d'habitants –, par sa durée ramassée – de 1975 à 1979 –, par sa soudaineté – il commença tout de suite après la prise du pouvoir par les Khmers rouges –. Dans le Cambodge de Pol Pot, le dispositif est très net : en haut, les membres de l'Angkar, « l'organisation », car le Parti communiste demeure clandestin même quand il s'est emparé du pouvoir ; au milieu, le « peuple ancien » qui vit dans les zones déjà contrôlées par l'Angkar ; et en bas, le « peuple nouveau » qui était sous le contrôle du gouvernement « réactionnaire » jusqu'à la prise du pouvoir

par l'Angkar. Cette dernière catégorie a été la cible privilégiée du génocide.

Pol Pot a mis en œuvre simultanément les différents éléments du génocide, appliquant de manière radicale les principes de stigmatisation, de ségrégation sociale et spatiale, et de spoliation : le lendemain de la prise de Phnom Penh, il fit expulser les 3 millions d'habitants et de réfugiés qui y séjournaient – une grande part du « peuple nouveau » –, sans se préoccuper d'assurer leur survie ; toute appropriation privative fut interdite, à l'exception d'une gamelle et de ses habits pour chaque individu. La déportation du « peuple nouveau » présente de nombreuses analogies avec les déportations soviétiques : même caractère massif des transferts de population, même stigmatisation des transférés, même incurie apparente à l'arrivée, même mortalité massive des plus faibles – enfants, vieillards, malades –. De très nombreux Cambodgiens survivants, surtout originaires des villes, ont perdu toute leur famille – traditionnellement fort nombreuse – dans cette tragédie. Pol Pot utilisa de la même manière l'arme de la faim, en particulier à l'encontre des urbains déplacés de force dans les campagnes, et avec des résultats tout aussi efficaces qu'en Ukraine : près de la moitié des victimes – environ 800 000 personnes – moururent de faim, soit un dixième de la population totale, et alors que le pays produisait du riz en quantité. Les autres victimes furent assassinées par les moyens les plus simples : après avoir été systématiquement affamées et donc très affaiblies, elles étaient emmenées à l'extérieur du village et tuées d'un coup de bêche ou de bâton derrière la tête.

Mais, là encore, les historiens ont du mal à reconnaître la réalité d'un génocide de classe. Pierre Brocheux, pour ne citer que lui, parle d'« auto génocide », expression peu claire qui tente de montrer que le massacre a été mené par le pouvoir contre l'ensemble de son propre peuple. Et en effet, pour les communistes de cette période de haute intensité totalitaire, la lutte des classes se résume au combat à mort entre « le Parti », qui représente les intérêts du prolétariat et du peuple – prolétariat quasi inexistant et peuple massacré au Cambodge –, et tous ceux qui soit sont désignés d'office comme ennemis de classe, soit n'obéissent pas servilement. Dans le cas cambodgien, le caractère génocidaire apparaît avec plus de netteté précisément parce que le processus a été concentré dans le temps et n'a toléré aucune exception provisoire ; tous les cadres de l'ancien régime furent exterminés et leurs familles soumises à des conditions de survie menant rapidement à la mort. Mais une mise en œuvre aussi rapide ne fut possible que parce que Pol Pot s'attaquait à une population relativement peu nombreuse. Lénine et Staline étaient confrontés à des problèmes autrement complexes dans la mise en œuvre de leur génocide de classe.

Comparaison est-elle raison ?

Ainsi, la Grande famine, la Grande Terreur et les déportations des peuples non-russes, ainsi que l'épisode khmer rouge me semblent sans conteste correspondre à la définition juridique du génocide de classe – « l'intention de détruire en tout ou en partie un groupe social

comme tel » – et à ses modalités : meurtres et/ou atteinte grave à l'intégrité physique ou mentale de membres du groupe, et surtout « soumission intentionnelle du groupe à des conditions d'existence devant entraîner sa destruction physique totale ou partielle » –, en particulier dans le cas de la famine et des déportations de masse.

Cependant, qu'en est-il sur le plan historique, dans le cadre d'une comparaison avec le génocide des Juifs, qui suscite des interrogations, même si l'on évite d'entrer dans la querelle assez vaine sur la « singularité de la Shoah ». Dans son livre *Le Malheur du siècle*²², Alain Besançon a pointé les cinq étapes de la destruction des Juifs d'Europe : expropriation, concentration, opérations mobiles de tuerie, déportation, centres de mise à mort. Il commente : « En suivant le même canevas, on constate que la destruction communiste connaît les quatre premiers moyens, quoique avec des variantes qui tiennent à sa nature et à son projet. Elle a omis le cinquième. Elle en a ajouté deux autres dont le nazisme n'a pas eu besoin : l'exécution judiciaire et la famine. »

Cette analyse appelle quelques précisions. L'expropriation, la concentration, la déportation et les opérations mobiles de tuerie ont été pratiquées par le régime bolchevique dès ses premières années et développées sous Staline. En revanche, je ne suivrai pas Alain Besançon sur les centres de mise à mort et la famine. Les régimes communistes aussi ont connu des centres de mise à mort : la prison de Tuol Sleng à Pnomh Penh a vu entrer plus de 15 000 prisonniers, aucun n'en est sorti vivant ; la forêt de Katyn a été un centre de mise à

mort, celles de Vinnitsa et de Kouropatki également. Et nous ne sommes qu'au début de la découverte de ces fosses communes gigantesques qui étaient le réceptacle de centres d'exécution. L'une d'entre elles, contenant environ 100 000 corps, vient d'être découverte en Pologne. La différence principale tient à ce que ces tueries n'étaient pas « industrielles » – par le gaz et avec crémation des corps – mais « traditionnelles », par balle et inhumation. Je ne suivrai donc pas plus Marc Lazar quand il écrit que « le génocide de race aboutit à l'établissement de camps d'extermination, et pas le génocide de classe²³ ». Staline et Pol Pot ont prouvé qu'il n'y avait pas besoin de camps spécialisés pour exterminer des populations, y compris de plusieurs millions de personnes. En ce qui concerne la famine, des dizaines de milliers de Juifs sont morts de faim – et donc de froid et de maladie – dans les ghettos de l'Est, mort provoquée par une politique délibérée de restriction drastique des ressources alimentaires.

Cependant, le génocide de classe soviétique présente deux différences de taille avec le génocide de race. Alors que le génocide des Juifs apparaît très homogène, précisément parce qu'il vise *les* Juifs, le génocide de classe semble ne pas avoir de substance tant ses victimes présentent un caractère disparate : quel rapport y a-t-il entre un cosaque du Don, un bourgeois de Saint-Pétersbourg, un Kalmouk et un *koulak* ukrainien ? Or, pour les communistes, tous présentent le même caractère détestable : ce sont des « hommes du passé », du temps de la propriété privée ; ils appartiennent à des classes et à des peuples « condamnés par l'histoire ».

D'autre part, le génocide de classe a été moins « automatique » que celui de race. Le Juif étant défini par son état-civil, il ne peut échapper au recensement et à terme à l'exécution. L'ennemi du peuple, lui, est défini à la fois par son groupe social d'origine ou d'appartenance, et par son attitude à l'égard du pouvoir révolutionnaire. Ainsi, les officiers ont été une cible constante des massacres bolcheviques entre 1917 et 1920 ; pourtant, fin 1921, les trois quarts des officiers tsaristes, à la fois conscients du sort qui les attendait et flattés par la puissance retrouvée d'une Russie même soviétisée, s'étaient engagés dans l'Armée rouge. On pourrait donc estimer qu'il n'y a pas eu réellement de génocide de classe des officiers. Cependant, ces officiers devenus « rouges » devaient une loyauté sans faille au régime, y compris dans les opérations de répression les plus féroces. Et surtout, lors de la purge massive de l'Armée rouge en 1937-1938, Staline fit arrêter ou exclure de l'armée 35 000 officiers ex-tsaristes pour les remplacer par des jeunes n'ayant pas connu l'ancien régime. Le même processus eut lieu lors de la Grande Terreur avec tous les ci-devants, *koulaks* et « nationalistes » épargnés depuis 1918. Les mêmes catégories furent à nouveau « purgées » entre 1945 et 1953.

Sans doute est-ce là une des raisons qui font hésiter à qualifier de génocide, même « de classe », une partie des crimes du régime soviétique de la période 1918-1953, au regard de l'image donnée par les nazis d'un génocide concentré dans le temps, méthodiquement organisé et en partie industrialisé ; or cette image est le produit des circonstances : inquiet du sort des armes allemandes

après l'entrée en guerre des États-Unis, Hitler décida de brusquer les choses en décembre 1941 ; il voulait que, même en cas de défaite allemande, sa guerre contre les Juifs fût gagnée. Le cas soviétique est différent car le rusé Staline, travaillant dans la durée, a été capable quand les circonstances l'exigeaient de mener une action génocidaire bien plus brutale et concentrée dans le temps que les nazis, comme par exemple dans la famine ukrainienne de 1932-1933. Mais en même temps, il savait que, pour renforcer son régime, il ne pouvait se passer des groupes sociaux éduqués de l'ancien régime ; il n'hésita donc pas à les épargner provisoirement et à les utiliser, jusqu'au moment où, disposant d'une relève assurée par une jeune génération strictement soviétique, il put se débarrasser des « gens du passé ». Le communisme nous donne donc conjointement l'exemple d'un génocide de classe court et intense comme au Cambodge, et d'un génocide de classe long, « rampant », ponctué de phases courtes et intenses comme en URSS.

Reste cependant un point de différenciation en apparence irréductible entre nazisme et communisme : le contenu des idéologies qui président au génocide. L'une est raciste et inégalitaire, alors que l'autre serait liée à la pensée égalitaire et universaliste issue de la Révolution française. Marc Lazar illustre cette position d'une citation de Primo Levi : « “ Le *Goulag* existait avant Auschwitz ” : cela est vrai, mais on ne peut pas oublier que ces deux enfers ne poursuivaient pas les mêmes buts. Le premier était un massacre entre égaux : il ne se fondait pas sur une prééminence raciale, il ne divisait pas l'humanité en sur-hommes et en sous-

hommes²⁴. » Mais, comment croire que Staline considérerait comme ses égaux les 690 000 personnes qu’il envoya à la mort en 1937-1938, ou les millions de paysans ukrainiens condamnés à mourir de faim en 1932-1933 ? Pour lui, ces hommes ne méritaient pas de vivre. Certes, il n’utilisait pas le terme de « sous-homme », mais il en employait d’autres – « bourgeois », *koulak*, « ennemi du peuple », « contre-révolutionnaire », etc. – dont la signification ne doit pas tromper. Ce que Pierre Hassner appelle « l’ennemi total²⁵ » demeure la figure centrale du génocide. Chez les nazis et les communistes, il y eut un même projet d’extermination exprimé dans des discours désignant « l’ennemi total », de classe ou de race, une même planification, le même appareil bureaucratique, le même crime de bureau, le même secret, le même camouflage, la même euphémisation.

Enfin, il y a eu le même ressort rationnel. Dans son livre *Auschwitz expliqué à ma fille*, Annette Wieviorka écrit : « Il reste un noyau proprement incompréhensible donc inexplicable : pourquoi les nazis ont-ils voulu supprimer les Juifs de la planète²⁶ ? » On pourrait poser la même question : « Pourquoi les communistes ont-ils voulu supprimer les bourgeois, les “gens du passé” de la planète ? » Et ce fait ne serait pas plus incompréhensible et inexplicable que pour les Juifs. Ce refus de comprendre cache une gêne face à l’explication centrale de ces génocides : la passion idéologique qui autorise et justifie le passage à l’acte.

Cet acte n’est évidemment pas raisonnable, mais il est rationnel dans la mesure où l’acteur historique – Lénine, Staline ou Hitler – met en adéquation ses

actes avec un projet qui répond à une conception du monde et vise à réaliser une utopie – la société sans classe, la race pure –. Le processus a été inauguré par Lénine et développé par Staline : quand on croit au sens de l'histoire, à la supériorité historique du prolétariat sur la bourgeoisie, du communisme sur le capitalisme, du collectivisme sur la propriété individuelle, du parti sur la société, il est rationnel d'exterminer une bourgeoisie qui tient à sa liberté de production et d'échange, ou une paysannerie aspirant à la propriété, ou tout déviationniste qui n'obéit pas aveuglément. Il est tout aussi rationnel d'exterminer les « hommes du passé » et les « peuples du passé » dont la mentalité est polluée par les valeurs traditionnelles ou bourgeoises, pour les remplacer par « l'homme nouveau » formé sur le modèle communiste. Et quand on croit à la supériorité de la « race aryenne » représentée par les Allemands, il est rationnel de vouloir exterminer la « race juive » dont la prétendue impureté est supposée menacer de mort la race aryenne.

L'idéologie scientiste, propre à la fin du XIX^e siècle, s'est donné libre cours dans un darwinisme racial ou dans un darwinisme social, mais un darwinisme dévoyé où le hasard de l'évolution est remplacé par la nécessité de l'épuration. Le scientisme est une doctrine qui fait le postulat de la transparence totale du réel, de la possibilité de connaître le monde de façon exhaustive, et donc de le transformer selon la volonté de « ceux qui savent »²⁷. Ces scientistes ont réduit la théorie évolutionniste de Darwin à une doctrine où la lutte pour la survie – de la race ou de la classe – est la vérité de toute

vie et commande l'extermination de ceux qui sont susceptibles de faire obstacle à cette survie. Appliquée au domaine politique et sociétal, elle renvoie à la vieille conception anti-démocratique, commandée par le couple irréductible ami/ennemi, réactivée par le juriste un temps nazi Carl Schmitt, et que l'on retrouve dans la conception marxiste-léniniste de la lutte des classes. Les nazis ont réactivé un antisémitisme ancien et endémique dans la chrétienté européenne ; les communistes ont réactivé la lutte ancestrale des petits contre les gros et des prolétaires contre les possédants.

On le voit, la question de la comparaison entre génocide de race et génocide de classe est immense, commence à peine à être abordée et ne saurait être présentée que très succinctement dans ce court article. Englobant l'histoire des deux derniers siècles, elle est pour l'instant déséquilibrée dans la mesure où les études sur la criminalité communiste pâtiennent de leur jeunesse et d'un manque certain de documentation. Elle renvoie pourtant d'ores et déjà aux difficiles et inévitables questions du jugement des bourreaux, de la mémoire des victimes et de la cicatrisation de plaies béantes sans laquelle la réunification de l'Europe, « de l'Atlantique à l'Oural », ne sera qu'un vain mot.

Notes

1. Stéphane Courtois, Nicolas Werth *et alii*, *Le Livre noir du communisme*, Paris, Robert Laffont, 1997, pp. 11-41.

2. *Devant l'histoire. Les documents de la controverse sur la singularité de l'extermination des Juifs par le régime nazi*, Paris, Le Cerf, 1988, 354 p.

3. « L'Ère des tyrans », *Frankfurter Allgemeine Zeitung*, 31 juillet 1986, cité in *Devant l'histoire, op. cit.*, p. 70.

4. « Pour la science, il n'existe pas de question interdite », *Rheinischer Merkur* et *Christ und Welt*, 31 octobre 1986, cité in *Devant l'Histoire, op. cit.*, pp. 195-196.

5. Ernst Nolte, *La Guerre civile européenne*, Paris, Éditions des Syrtes, 2000 (première édition allemande, Propyläen Verlag, 1987), pp. 90-91.

6. *Le Génocide au Cambodge, 1975-1979. Race, idéologie et pouvoir*, Paris, Gallimard, 1998 (première édition américaine, Yale, 1996).

7. Michel Dreyfus *et alii*, *Le Siècle des communismes*, Paris, Éditions de l'Atelier, 2000, p. 281.

8. Cf. Dominique Colas, « Lénine et la terreur de masse », in Stéphane Courtois (dir.), *Quand tombe la nuit. Origines et émergence des régimes totalitaires en Europe*, Paris, L'Âge d'Homme, 2001, pp. 47-61.

9. Cité par Nicolas Werth, « Un État contre son peuple », in *Le Livre noir du communisme, op. cit.*, p. 74.

10. Cf. Stéphane Courtois, « La guerre et la pensée de Lénine », in S. Courtois, *Quand tombe la nuit, op. cit.*, pp. 79-98.

11. Karl Marx, *Manifeste du Parti communiste*, Paris, Éditions Champ Libre, 1983, pp. 36 et 42.

12. *Les Bolcheviks garderont-ils le pouvoir ?*, cité in S. Courtois, « Le poids de la guerre sur la pensée de Lénine », in *Quand tombe la nuit, op. cit.*, pp. 91-93.

13. Sur les camps soviétiques, et communistes en général, voir le vaste ouvrage comparatif de Joël Kotek et Pierre Rigoulot, *Le Siècle des camps*, Paris, Lattès, 2000, 806 p.

14. Cf. Nicolas Werth, art. cit.

15. *Ibid.*, pp. 112-117.

16. *Ibid.*, pp. 164-188. Voir aussi Françoise Thom, « La

“dékoulakisation” et la famine 1928-1933 », in S. Courtois, *Quand tombe la nuit*, op. cit., pp. 193-214.

17. Cf. Sophie Cœuré, *La Grande peur à l'Est*, Paris, Le Seuil, Collection « Archives du communisme », 1998, 416 p.

18. 1933, *l'année noire. Témoignages sur la famine en Ukraine*, Paris, Albin Michel, 2000, 490 p.

19. Lynne Viola, « Les paysans de 1917 à nos jours », in Michel Dreyfus et alii, *Le Siècle des communismes*, op. cit., pp. 165 et 171.

20. Cf. Alexandra Viatteau, *Staline assassine la Pologne 1939-1947*, Paris, Le Seuil, collection « Archives du communisme », 1999, 342 p.

21. Cf. Nicolas Werth, art. cit., pp. 230-250.

22. Alain Besançon, *Le Malheur du siècle. Sur le communisme, le nazisme et l'unicité de la Shoah*, Paris, Fayard, 1998, 164 p.

23. Marc Lazar, « Le Livre noir du communisme en débat », *Communisme*, n°59-60, 2^e semestre 1999, numéro spécial « *Le Livre noir du communisme en débat* », p. 18.

24. *Ibid.*

25. Pierre Hassner, « Par delà l'histoire et la mémoire », in Henry Rousso (dir.), *Stalinisme et nazisme. Histoire et mémoire comparée*, Paris/Bruxelles, Complexe/IHTP, 1999, p. 368.

26. Annette Wieviorka, *Auschwitz expliqué à ma fille*, Paris, Le Seuil, 1999, p. 10.

27. Cf. Tzvetan Todorov, « Scientisme et totalitarisme », in S. Courtois, *Quand tombe la nuit*, op. cit., pp. 291-300.